

PRATIQUES COMPETITIVES
DEPARTEMENT VOILE LEGERE
N/Réf.: JPC /CH 2013 – 057

Paris le 29 novembre 2013

A l'attention des Présidents de Ligue
Présidents et Responsables des Commissions Sportives et
Responsables des Sélections aux Championnats de France
Jeunes

Objet : Championnats de France Jeunes 2014
Quota de Ligue

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des Championnats de France Jeunes 2014, nous vous adressons ci-joint :

- le tableau récapitulatif des quotas pour l'ensemble des ligues
- ainsi que le tableau règlement sportif de Ligue mentionnant vos quotas de ligue.

Nous vous demandons de bien vouloir retourner au Département Voile Légère le tableau **règlement sportif de Ligue** dûment complété pour fin décembre 2013, accompagné de votre texte officiel **« Règlement de sélection aux Championnats de France Minimes et Espoirs »**.
(dptvoilelegere@ffvoile.fr)

Ces documents sont très importants, ils feront foi en cas de litige. Ils permettent de sélectionner 75% des coureurs/équipages au plan national. Pour chaque ligue, le tableau sera mis sur le site fédéral à la rubrique Championnats de France.

Il doit être le résultat d'une forte collaboration entre la Commission Sportive et le Responsable Calendrier. Toutes les épreuves citées dans votre règlement sportif de ligue doivent être inscrites au Calendrier Fédéral. Tout document non conforme ne pourra pas être pris en compte et sera retourné pour mise à jour.

Le dispositif de sélection des coureurs validé par le Conseil d'Administration de novembre 2012 est consultable sur le site fédéral. Nous vous invitons à le diffuser largement notamment vers votre Commission Sportive et vers les cadres en charge des pratiques jeunes :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/CA/PE_CA_ChptFrance_Jeunes_2013.pdf

Y sont également indiquées, les tranches d'âges pour l'admissibilité à ces Championnats. Nous attirons votre attention sur celles des supports planche à voile RRD120 garçon et catamaran 15.5 Open qui à partir de 2014 sont de 14 à 16 ans. La dérogation jusqu'à 17 ans ne concernait que l'année 2013.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRES FÉDÉRAUX



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

L'échéancier retenu pour le processus de sélections aux Championnats de France Jeunes 2014 est le suivant :

- ✓ Période de sélection : du 1^{er} février au 1^{er} juin 2014
- ✓ Listes des sélectionnés de Ligue déposées à la FFVoile : le lundi 2 juin 2014
- ✓ Mise en ligne des listes des sélectionnés de Ligue : le lundi 9 juin 2014
- ✓ Transmission des demandes d'invitations par les Ligues à la FFV : le mercredi 11 juin 2014
- ✓ Commission Invitations : le mercredi 18 et jeudi 19 juin 2014
- ✓ Mise en ligne des invitations : le vendredi 20 juin 2014

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Henri Giraud, Responsable du Département Voile Légère par mail à henri.giraud@ffvoile.fr ou tél. 01 40 60 37 01.

Nous vous remercions de votre attention, recevez, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations,



Jean Pierre CHURET
Vice-Président en charge de la Voile Légère